



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service Académique des Etablissements Publics
Locaux d'Enseignement**

SAEPL/24-1023-52 du 07/10/2024

APPEL A CANDIDATURES - TUTEURS OP@LE ACADEMIQUES

Destinataires : Mesdames et messieurs les chefs d'établissement - Mesdames et messieurs les secrétaires généraux d'EPLE s/c de mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Dossier suivi par : Mme CHAIX - Adjointe au Chef du SA EPLE - Tel : 04 42 91 74 80 - Mail : magali.chaix@ac-aix-marseille.fr

Cet appel à candidatures est interne à l'académie d'Aix-Marseille

L'académie d'Aix-Marseille poursuit sa démarche d'accompagnement des établissements dans leur formation à l'utilisation du PGI Op@le en confortant le réseau des tuteurs Op@le qui viennent en soutien du pilotage du déploiement par le service d'appui aux EPLE (SA EPLE).

Ces tuteurs auront pour mission d'accompagner en proximité les utilisateurs Op@le dans leur déploiement et dans leur utilisation au quotidien du progiciel en complément de la formation que ces derniers auront reçue dans le cadre du plan de formation académique. Les établissements en proximité de la résidence administrative du tuteur seront privilégiés.

Ils seront régulièrement réunis par le SA EPLE et l'école académique de la formation continue (EAFC) pour faire part de leur analyse de l'adéquation du plan d'accompagnement du déploiement du progiciel au regard de leurs échanges avec les utilisateurs Op@le qu'ils tutorient et du constat de leur pratique du PGI, ainsi que pour proposer des actions d'amélioration du plan d'accompagnement qu'il conviendrait de mettre en œuvre pour l'ajuster à la maîtrise du progiciel par les utilisateurs Op@le, en particulier par les utilisateurs qui rencontrent le plus de difficultés dans cette maîtrise.

Ces tuteurs seront, à ce titre, associés à la construction du plan d'accompagnement du déploiement de chaque vague Op@le jusqu'à la fin du tutorat en août 2027. Ils pourront se déplacer au sein de l'ensemble des établissements dont ils assurent le tutorat mais pourront également assurer leur mission de tutorat à distance. Ils seront également associés à l'ensemble des actions d'information, de formation et de suivi mises en œuvre.

Pour accomplir leur mission les tuteurs Op@le bénéficieront d'une lettre de mission annuelle, d'un ordre de mission permanent annuel permettant de prendre en charge l'ensemble de leurs déplacements pour assurer leur mission et d'une formation à la prise en main à distance de l'écran d'un utilisateur. Leur engagement au service de cette mission sera reconnu par une indemnité de 500 € par établissement tutoré, à laquelle s'ajoutera une part variable du complément indemnitaire annuelle majorée d'un coefficient 3

Cet appel à candidatures pour devenir Tuteur Op@le s'adresse à l'ensemble des utilisateurs Op@le, secrétaires généraux, secrétaires généraux agents comptables, fondés de pouvoir des agents comptables, assistants de gestion et assistants en comptabilité, des vagues 4, 5 qui disposent, de par leur antériorité dans le déploiement du PGI, d'une expertise à partager.

Les candidatures sont à retourner par mail au SA EPLE à l'adresse refacadopale@ac-aix-marseille.fr, avec copie à la DIEPAT (ce.diepat@ac-aix-marseille.fr), dans les deux semaines qui suivent la publication au bulletin académique, soit jusqu'au lundi 21 octobre 2024, accompagnées d'une présentation succincte de leur motivation pour assurer cette mission.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille